

Image not found or type unknown



Conges annuels aubigatoires

Par **noé**, le **14/02/2009** à **14:37**

Je suis étranger (AFRIQUE CENTRALE), très loin de la France et toute ma famille y est. Pour se rendre dans mon pays au mois "Août ou Juillet "ça coute extrêmement chère .rnJe suis employé dans un groupe privé.rnAlors Je voudrais savoir s'il est possible de profiter de mes congés annuels au mois qui me puissent être favorables (prix des billets d'avoin bas)

Par **Paula**, le **15/02/2009** à **13:49**

Bonjour,rnrnVous devez demander à votre employeur s'il est d'accord pour que vous preniez vos congés à cette date là, car il est tenu par l'activité de l'entreprise et le nombre de salariés.rnrnAvec son accord, tout est possible.rnAmitiés